

Unadel  
union nationale des acteurs  
et des structures du développement local

19 février 2011

## Bilan d'activité 2010 de l'Unadel



## SOMMAIRE

<b>❖ Les sujets sur lesquels l'Unadel est intervenue</b>	<b>page 3</b>
- La réforme des collectivités territoriales	page 3
- Le programme LEADER 2007 – 2013	page 6
- Le Réseau Rural Français	page 9
- La modernisation de la décision publique par la participation	page 9
<b>❖ Les chantiers conduits par l'Unadel</b>	<b>page 11</b>
- L'Université d'été du développement local	page 11
- L'étude « pratiques participative et projets territoriaux de développement durable »	page 16
- Les chantiers de la plateforme nationale des métiers du développement territorial	page 18
<b>❖ Les chantiers auxquels l'Unadel s'est associée</b>	<b>page 28</b>
<b>❖ Les partenariats avec les réseaux régionaux de l'Unadel et les réseaux nationaux associatifs</b>	<b>page 30</b>
<b>❖ La vie de l'association</b>	<b>page 32</b>
<b>❖ Les principales productions 2010</b>	<b>page 35</b>

## LES SUJETS SUR LESQUELS L'UNADEL EST INTERVENUE

- **La réforme des collectivités territoriales**

A l'image de l'activité de l'année 2009, le travail d'information et d'analyse des politiques publiques territoriales réalisé en 2010 par l'Unadel a été largement dominé par le projet de loi de réforme des collectivités territoriales. Ce travail a été effectué en partenariat étroit avec l'Adels via la mise en place d'une commission inter associative dédiée à l'analyse de ce projet de réforme. Les deux associations impliquées depuis plusieurs décennies dans les problématiques de développement territorial et de démocratie locale, ne pouvaient en effet que se mobiliser fortement sur un tel sujet. Durant toute l'année, au fil des différentes étapes du projet de loi, le groupe de travail inter associatif piloté par Georges Gontcharoff et Stéphane Loukianoff a réalisé un suivi attentif et de nombreuses synthèses des débats parlementaires, et s'est attaché à informer largement, via internet et de nombreuses réunions publiques, de l'état d'avancement du projet de loi et de ses enjeux, ceci, dans une posture résolument d'éducation populaire.

L'Unadel et l'Adels ont ainsi réalisé **un séminaire en février 2010**, ciblé sur le volet intercommunal du projet de loi. Lors de ce séminaire qui a rassemblé près de 90 personnes (élus, représentants de collectivités, agents de développement, associations) dans les locaux de la Caisse des dépôts et des Consignations, plusieurs réseaux nationaux étaient aussi représentés tels que l'ADCF, la Fédération des parcs naturels régionaux, l'Association des Pays, la Coordination nationale des conseils de développement.

Les échanges ont permis de dégager des constats suivants. Les dispositions du volet intercommunal de la réforme vont toutes dans le même sens : un pilotage de l'État très « musclé » du fait intercommunal, une marche forcée vers l'intercommunalité et la fin du premier épisode intercommunal à l'occasion duquel l'État proposait et les communes disposaient. Cette reprise en main très ferme par l'État qui apparaît tout au long de la réforme, et pas seulement dans le volet intercommunal, donne à penser que cet Acte III de la décentralisation prend parfois des allures d'Acte I de la recentralisation. Cette réforme a cependant le mérite de situer l'intercommunalité au cœur de l'organisation territoriale de notre pays et d'en faire un acteur majeur du développement territorial

de demain, en l'axant sur le couple communes intercommunalité qui constitue dorénavant le bloc local de référence. Pour cela, il est en effet nécessaire de poursuivre la « révolution de l'intercommunalité », tout en prenant garde néanmoins que le « rouleau compresseur intercommunal » n'écrase pas les autres acteurs du développement territorial, comme les communes ou les Pays. Mais il est regrettable que ce volet intercommunal de la réforme n'ait pris en considération que l'intercommunalité institutionnelle, et non l'intercommunalité de coordination et de contractualisation, comme les Pays ou les Parcs Naturels Régionaux, ou l'intercommunalité de planification comme les SCOT ou les PLU, alors que le renforcement de l'intercommunalité nécessite de travailler davantage sur l'articulation entre ces différentes échelles si l'on souhaite favoriser et améliorer le développement territorial.

**Plus de 30 notes de travail issues de la commission Adels-Unadel ont été rédigées tout au long de l'année 2010** au fur et à mesure des différentes étapes du projet de loi, jusqu'à son adoption finale et sa publication au JO. Ces notes, rédigées par Georges Gontcharoff pour le compte de la commission Adels – Unadel constituent le plus souvent de synthèses des débats des parlementaires à l'issue des différentes lectures réalisées par le Sénat et l'Assemblée nationale et autant d'analyses des enjeux. Elles ont été largement diffusées sur le site de l'Unadel et auprès de ses adhérents (notamment les régions et les départements), mais aussi auprès de certains nos partenaires associatifs nationaux. D'autres part de nombreux articles et dossiers ont aussi été diffusés dans la revue « Territoires ».

Pour le groupe inter associatif, l'objectif affiché du Gouvernement dans cette réforme est incontestablement la volonté de faire des économies. Ceci s'exprime par une forte stigmatisation des élus locaux, trop nombreux, trop dépensiers, mauvais gestionnaires, gaspilleurs de l'argent public, engageant leurs finances dans des domaines dont ils ne devraient pas se mêler, pratiquant d'intolérables financements croisés, tombant dans une concurrence entre collectivités qui multiplie les doublons, ayant embauché un nombre pléthorique de fonctionnaires territoriaux. L'objectif est donc de faire des économies. Cette motivation court tout au long du projet. Elle est particulièrement marquée dans la suppression proposée de la compétence générale pour les départements et les régions et par son encadrement strict pour les communes, c'est-à-dire dans la réduction de la voilure des collectivités territoriales. En cantonnant les collectivités à leurs compétences d'attribution, on les empêche de s'engager financièrement dans des domaines d'intérêt local, mais que la loi ne rend pas obligatoires. On leur refuse donc l'expérimentation, l'innovation, le soutien

volontaire aux associations, par exemple culturelles ou sportives. En cantonnant les collectivités à leurs compétences d'attribution, on réduit aussi considérablement les financements croisés qui permettaient à plusieurs collectivités de s'associer pour mener ensemble un projet important, co-financé et co-piloté par plusieurs niveaux, autour d'un « chef de file ». Pourquoi cette pratique éprouvée devient-elle soudainement scandaleuse et budgétivore ? Le désir d'économie est aussi sensible dans la volonté de réduire le nombre d'élus, et donc le nombre d'indemnités, par la fusion des petites communes et, surtout par la création des conseillers territoriaux, deux fois moins nombreux que l'addition des conseillers généraux et des conseillers régionaux (3 000 au lieu de 6 000). De plus, en maints endroits du projet de Loi (adopté finalement en décembre 2010), on voit poindre l'idée d'appliquer aux collectivités territoriales la logique de la Révision Générale des Politiques Publiques que l'État s'applique à lui-même. Cette cure d'amaigrissement ne s'accompagne d'aucune réflexion sur la quantité et la qualité du service public local, pourtant grand amortisseur de la crise.

La seconde argumentation porte sur la simplification. Elle commence aussi par une stigmatisation du mille-feuille institutionnel : trop de niveaux, dans un enchevêtrement de pouvoirs, de compétences, de moyens, illisible pour le citoyen de base. On sacrifie donc les Pays sur l'autel de la simplification alors qu'ils ne constituent pas un niveau de collectivité territoriale. Mais, paradoxalement, on crée trois nouvelles structures : les métropoles, les pôles métropolitains et les communes nouvelles. Le mille-feuille aura donc deux feuilles de plus ! De plus, on s'appuie sur des comparaisons européennes qui ne tiennent pas la route.

La troisième argumentation exprime une volonté de rationalisation, de préférence volontaire, mais imposée autoritairement par l'État, via le pouvoir fortement renforcé des préfets, si les élus ne se plient pas à cette exigence. Rompant avec l'esprit de l'acte I de la décentralisation (Defferre, 1982) et même avec celui de l'acte II (Raffarin, 2003), le projet est marqué par un retour massif de l'intervention de l'État sur le local, ce qui fait dire à beaucoup d'observateurs que l'on est en présence d'une recentralisation, d'une contre-réforme.

La commission mixte des deux associations a travaillé d'autre part sur plusieurs **projets d'amendements** au printemps 2010. Ces derniers avaient pour principal objectif de sauvegarder les démarches des conseils de développement adossées aux Pays. Plusieurs échanges ont aussi eu lieu avec l'APFP et l'ADCF sur ce sujet pour agir de façon complémentaire. Toutefois, ces amendements n'ont pu être débattus au motif de l'article 40 de la Constitution. L'Unadel, l'Adels, la Confédération nationale des foyers ruraux, l'association 4D et l'association « Mon village demain » ont alors signé conjointement **un communiqué** à la mi – juin dénonçant à la fois l'utilisation abusive de cet article 40 et la volonté d'abroger le cadre juridique des Pays (l'article 22 de la LOADT).

Dès le premier semestre 2010, soit plus d'un an après le début des premiers travaux sur la réforme des collectivités territoriales, avec notamment le rapport Balladur en 2009, il est apparu que les associations d'acteurs du développement local, telles que l'Unadel et l'Adels, avaient peu d'emprise finalement sur les évolutions du projet de Loi et les débats des parlementaires. Il est apparu que l'amélioration des pratiques de démocratie locale et de développement territorial seraient la grande absente de cette réforme alors que les transformations des territoires et des modes de vie de ces dernières années auraient nécessité une véritable prise en compte des dynamiques nouvelles. C'est pourquoi, l'Unadel a décidé d'organiser au second semestre 2010 une manifestation qui soit entièrement dédiée au développement local, à l'évolution des pratiques des acteurs et des dynamiques des territoires et à l'identification des nouveaux besoins, au travers de la première **Université d'été du développement local** organisée en septembre 2010 à Foix.

- **Le programme LEADER 2007-2013**

Alertée de dysfonctionnements du programme LEADER par les agents de développement de plusieurs territoires porteurs de ce dispositif européen, l'Unadel a réalisé fin 2010 une enquête rapide (entretiens téléphoniques) portant sur l'état du dispositif dans les territoires. Alors que les précédentes programmations LEADER constituaient depuis les années 90 une véritable référence en matière de projets innovants et de partenariats publics privés dans les territoires ruraux, force est de constater que le dispositif actuel est dans une situation préoccupante...

Depuis plusieurs mois, l'instruction des dossiers est en effet en grande difficulté : conséquences de la RGPP<sup>1</sup>, les services déconcentrés de l'Etat manquent cruellement de moyens humains et de personnel compétent. Du coup, ce sont les équipes techniques des pays et des GAL<sup>2</sup> qui doivent eux-mêmes former ces personnels à la procédure LEADER, à ses outils et à ses objectifs... Dans certains départements, comme dans le Finistère et l'Ille et Vilaine, il n'y a qu'un demi-poste affecté à l'instruction des dossiers, et parfois, dans certaines régions, il semble que ce soient des intérimaires qui ont été mobilisés. Du point de vue des agents de développement enquêtés, c'est l'Etat français qui complexifie les procédures. Celui-ci demande aux autres co-financeurs publics d'adopter les mêmes règles que lui (ce qui n'est pas demandé par l'Europe). Et malgré des interpellations des services de l'Etat et des ministères par plusieurs GAL sur la nécessité d'assouplir les procédures (des rdv ont eu lieu avec les ministères au printemps), on constate toujours un grand écart entre le discours au niveau national et les postures de la DRAAF et des DDTM sur le terrain. Ainsi, concernant le problème de la reconnaissance des associations comme étant d'utilité publique, le ministère estime que les services instructeurs sont souples sur la question alors que les DRAAF recommandent aux porteurs de projets associatifs de contacter les services fiscaux qui ont eux-mêmes d'autres priorités à traiter...

Côté financier, la situation n'est pas meilleure. La mise en paiement des projets programmés s'est considérablement rallongée du fait de changements réguliers, et parfois contradictoires, dans la mise en œuvre des procédures. Fin novembre, seul 1% de l'enveloppe financière 2007-2013 des GAL de Lorraine (2 % au niveau national) avait été versé aux porteurs de projets. Evidemment, cette situation privilégie les structures les plus solides en terme de trésorerie et fragilise les petits porteurs de projets en particulier les associations au profit des collectivités... On peut se demander si ce glissement mécanique du type de porteurs de projets et de la nature des projets n'est pas voulu : permettre à des acteurs publics d'émerger davantage à un dispositif et à des fonds européens dans un contexte de réduction des financements de l'Etat... Ceci au détriment de tous les autres acteurs du développement local.

---

<sup>1</sup> RGPP : Révision générale des politiques publiques

<sup>2</sup> Le GAL (Groupe d'Action Locale) est un ensemble de partenaires socio-économiques privés et publics installés dans des territoires ruraux et chargés de la mise en place d'une stratégie de développement organisée en accord avec le programme européen [Leader](#). Les fonds Leader sont distribués au niveau du GAL.

La situation est toutefois assez hétérogène au plan national, la capacité des porteurs de projets dans les territoires à mobiliser des contreparties publiques dépend beaucoup de l'existence - ou non - d'enveloppes financières dédiées au programme LEADER par telle région ou tel département. La situation varie ainsi considérablement d'un département à l'autre ou d'une région à l'autre (ex : Taux de consommation des crédits GAL d'Auvergne : 15% fin 2010).

Mais dans les territoires touchés par ces dysfonctionnements lourds, l'effet levier du programme LEADER a disparu et la procédure est devenue un véritable parcours du combattant. Ajoutons qu'avec un rythme aussi faible de consommation des crédits LEADER, le risque du dégageant d'office fin 2013 constitue désormais une perspective à prendre au sérieux au niveau national. Sur le terrain, les GAL se sentent décredibilisés et les porteurs de projets ne font plus appel à LEADER qu'en dernier recours... Evidemment, dans un tel contexte, les critiques récentes de la Cour des comptes européenne<sup>3</sup> à l'égard du mode de gestion et de gouvernance des GAL tombent on ne peut plus mal. L'Unadel s'est inquiétée publiquement de cette situation lors de la Commission permanente du Réseau rural français de 19 janvier 2011 et compte suivre ce dossier dans les prochains mois en liaison avec l'association LEADER France et le CELAVAR.

---

<sup>3</sup> Dans un rapport spécial publié le 16 novembre dernier, la Cour des comptes européenne dresse un bilan très critique de la manière dont les GAL (groupes d'action locale) ont mis en œuvre la politique de développement rural de l'Union européenne : [www.localtis.info](http://www.localtis.info)

- **Le Réseau Rural Français**

Durant l'année 2010, l'Unadel a siégé aux différentes réunions de la Commission permanente du Réseau Rural Français, au groupe « gestion de l'espace » et participé au Séminaire national organisé à Agen à la mi-décembre.

L'Unadel a participé à l'organisation globale du séminaire d'Agen et a organisé un atelier au sein du « Village des initiatives » qui avait pour thème « **Quelles démarches et quels outils d'animation territoriale face aux mutations des territoires ruraux ?** ». A cette occasion, l'Unadel a mobilisé les témoignages du Carrefour des Pays Lorrains et de l'ARDL Paca. Le séminaire d'Agen a connu une fréquentation assez forte, ce qui constituait un des objectifs prioritaires des organisateurs, les ateliers et forums ont été aussi très riches. Mais pour l'Unadel, ce séminaire s'est avéré globalement décevant. L'objectif affiché (en septembre) de contribuer à l'évolution des politiques publiques n'était pas tenable, et cela s'est confirmé en décembre. La fonction de formulation de préconisations vis-à-vis des politiques publiques n'avait auparavant jamais été clairement assignée au Réseau Rural. Bien au contraire, la dimension technique du RRF s'était renforcée au fil des mois et singulièrement lors du CIADT du 11 mai dernier (le RRF devant porté « un centre de ressources des territoires ruraux »). Dans ces conditions, plusieurs membres de la Commission permanente du RRF, dont l'Unadel, ont eu l'impression à l'automne d'être quasiment instrumentalisés par les copilotes (Ministère de l'Agriculture et Datar) lorsque le thème du séminaire national d'Agen « nouvelles ruralités, nouvelles politiques publiques » a été dévoilé. Ceci étant annoncé quelques semaines seulement avant la réalisation du séminaire national... Le résultat a été sans surprise : ce séminaire n'a pas apporté de préconisations précises, les travaux des mois et des années précédentes n'ayant jamais été orientés dans ce sens.

- **La modernisation de la décision publique par la participation**

Le groupe de travail mis en place en 2009 par l'association « Décider Ensemble » et réunissant notamment l'ADCF, l'APFP, la Coordination nationale des conseils de développement et l'Unadel, s'est rassemblé à plusieurs reprises jusqu'en septembre 2010. Ce groupe réunit sous l'égide du Député UMP Bertrand Pancher a été constitué pour consulter les réseaux nationaux dans l'optique de proposer à terme « un projet de loi sur la Concertation ». Du point de vue de l'Unadel, un tel projet de loi pourrait s'avérer potentiellement précieux pour conforter la situation des conseils de développement durant les prochaines années alors qu'il sont

mis à mal par la réforme des collectivités territoriales et l'abrogation du cadre juridique des pays. C'est dans cette optique que l'Unadel a donc contribué aux travaux de l'association « Décider Ensemble » et a été auditionnée (avec l'ARDL Paca) en septembre.

Au final, même si il y aurait beaucoup à redire aux propositions du rapport des députés Pancher et Zimmermann pour le groupe UMP de l'Assemblée Nationale (produit en novembre 2010) **« pour une citoyenneté active en France – Moderniser la décision publique par la participation »**, les conseils de développement sont globalement valorisés dans ce rapport, en particulier via les propositions 28, 30 et 31 (cf : encadré ci-dessous).

28) « Valoriser les conseils de développement dans le cadre des pays et des agglomérations : accroître, quand ils sont créés, leur pouvoir et leur indépendance, en s'inspirant par exemple du statut des conseils économiques, sociaux et environnementaux régionaux, afin qu'ils bénéficient d'un véritable pouvoir d'influence. »

30) « Accroître la visibilité des conseils de développement : les conseils devraient bénéficier d'une meilleure connaissance et reconnaissance des missions qu'ils exercent. Un travail d'information et de communication doit être conduit à destination non seulement des élus, mais aussi des habitants. Cela nécessite de poser la question de l'allocation des moyens. »

31) « Institutionnaliser a minima les relations entre conseils et élus : tous les conseils ne sont pas dotés d'une personnalité juridique : certains choisissent de se doter du statut d'association. Toutefois ils redoutent toute forme d'institutionnalisation et ce à raison, puisque le conseil est lié à un projet qui diffère d'une agglomération ou d'un pays à l'autre. La notion de souplesse est donc centrale. Toutefois, il faut veiller à ce que le conseil ne devienne ni « godillot » ni « contre-pouvoir » et cet équilibre se trouve dans un mode de concertation intelligent et dans un renforcement des liens avec les exécutifs locaux. Il conviendrait donc d'institutionnaliser a minima les relations entre conseils et élus : d'après Stéphane Loukianoff<sup>32</sup>, la mise en place de chartes entre les conseils et les instances de décision, de commissions mixtes ou de « rendre-compte » réguliers (équivalent à un suivi des avis pour les CESE / CESR) sont des initiatives à prendre. On peut imaginer la présentation d'un bilan semestriel réciproque pour maintenir le lien entre les instances de concertation et les instances décisionnaires. »

*(extrait du rapport pour le groupe UMP de l'assemblée Nationale « pour une citoyenneté active en France – moderniser la décision publique par la participation ».)*

Toutefois, à l'heure actuelle, nous ne savons pas quelles suites seront données à ce rapport, et si un projet de loi en 2011 sera effectivement issu des travaux de ces deux députés.

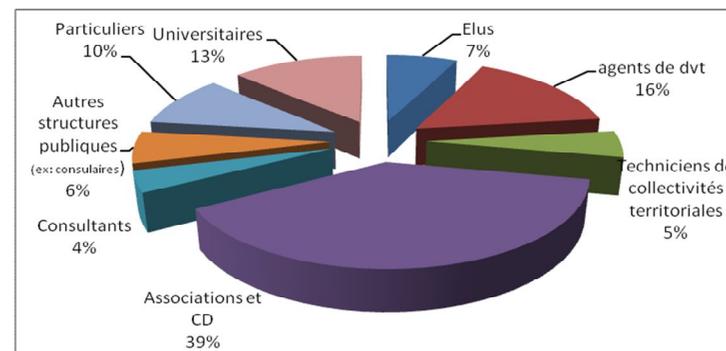
## LES CHANTIERS CONDUITS PAR L'UNADEL

### • L'Université d'été du développement local

En partenariat avec l'Université Toulouse le Mirail, l'UNADEL a co-organisé à la mi- septembre 2010 à Foix, une première « Université d'été du développement local ». L'organisation de cette rencontre nationale a mobilisé de nombreux bénévoles de l'Unadel, notamment parmi les membres du conseil d'administration<sup>4</sup>, mais aussi une stagiaire durant 5 mois (Edwige Yala). Un blog spécialement dédié à l'UDL a été créé et alimenté d'interviews filmées et de contributions écrites. En pratique, la fréquentation a été un franc succès. Alors que les organisateurs avaient imaginé rassembler pour cette première édition environ 150 participants, ce sont en définitive près de 250 personnes qui se sont mobilisées, soit 60 % d'augmentation au regard de l'objectif initial. Précisons que le chiffre ne correspond pas à la fréquentation journalière mais au cumul de participants pour les 3 jours, il témoigne toutefois de l'intérêt marqué pour les thèmes traités et pour la formule de la manifestation.

#### Schéma ci-contre : la répartition des différents publics de participants lors de l'UDL.

*C'est un éventail large de publics qui s'est rendu à Foix ainsi qu'il l'était souhaité par les organisateurs : élus, agents de développement, services des collectivités, membres d'associations et d'instances de concertation, universitaires, consultants... Une analyse plus précise des inscriptions permet de mettre en évidence les parts respectives des différents publics mobilisés et leur diversité. Les représentants associatifs (associations d'éducation populaire, de développement local, d'économie solidaire...) et les membres d'instances de concertation (ex : conseils de développement) ont représenté, avec près de 40% des participants, le plus public le plus important.*



<sup>4</sup> Hélène Schwartz, Cécile De Blic, Sylvain Pambour, Laurent Biellicki, Henri Dalbiès, Eric Andrieu, Gérard Valéro, José Dhers, Yves Marie Szymusiak.

En outre, cette Université d'été a généré une dynamique inter-associative rassemblant des familles et réseaux d'acteurs associatifs qui s'étaient éloignés les uns des autres depuis la fin des années 90 : UNADEL, Fédération Nationale des Foyers Ruraux, ADELS, Mouvement national de l'Economie Solidaire, Inter-réseau du développement social Urbain, Collectif Ville Campagne, APFP ... Leurs réflexions à Foix ont abouti à une première production collective - « **la Déclaration de Foix** » (produit en novembre 2010) - qui constitue désormais un socle commun de constats et d'analyses et la volonté affichée de se positionner désormais en force de propositions. Pour les acteurs locaux rassemblés à Foix, les conséquences des réformes - en particulier de la réforme des collectivités et de la réforme de la fiscalité - doivent être analysées et débattues dans les prochains mois afin de nourrir un corpus de contre propositions qui soit issu des acteurs du développement local et notamment du monde associatif. Les défis contemporains planétaires, nationaux et territoriaux nécessitent une évolution des relations entre acteurs locaux et collectivités, avec une place plus importante des citoyens dans la gouvernance.

Les apports de cette Université d'été sont nombreux. En complément de la synthèse des analyse et constats formalisés dans « la Déclaration de Foix », plusieurs éléments saillants peuvent être relevés.

En premier lieu, la volonté de porter un regard d'une part sur 45 ans de développement local et d'autre part sur les dynamiques actuelles pour identifier les éléments de continuité et les évolutions du concept et des pratiques a porté ses fruits. Cet exercice a tout d'abord mis en exergue les défis contemporains que rencontrent les territoires et les populations. En quelques décennies le monde a profondément changé et des défis d'une ampleur inégalée nous interpellent dans nos pratiques, nos comportements et notre modèle de développement. Ce sont d'une part les défis écologiques, avec le changement climatique, la très grande fragilisation du vivant et des ressources naturelles, et la question inquiétante de l'après-pétrole. Ce sont aussi les défis socio-économiques avec la mondialisation libérale, la financiarisation et la déshumanisation de l'économie et la généralisation de la logique de compétition qui remettent en question les progrès sociaux, accroissent les inégalités entre les personnes mais aussi entre les territoires. Si ces processus sont complexes, nous savons qu'ils sont reliés les uns aux autres et que chacun de nos choix a des conséquences écologiques, sociales et économiques que nous devons anticiper pour mieux les maîtriser. Ces enjeux planétaires engagent désormais notre responsabilité individuelle et collective et nous invitent à de nouveaux modes de consommation et de

production, de gestion de l'espace, des transports et de l'habitat. Cette conscience des défis globaux auxquels nous sommes confrontés modifie aujourd'hui profondément les finalités et les modalités de l'action de développement au sein des territoires.

Dans ce contexte, de profondes transformations touchent des territoires et des modes de vie dont les caractéristiques principales sont l'importance des déplacements et l'explosion des mobilités. *« Ces mouvements correspondent à l'émergence d'une grande diversité de population. On peut donc dire qu'une nouvelle géographie humaine se déploie à des échelles variables presque toujours liées à des pôles urbains de taille très diverses. De plus, les besoins sont de plus en plus communs entre urbains et ruraux ce qui bouscule en profondeur le « vivre et travailler au pays ». Ce qui engendre une sorte de multi-appartenance territoriale qui fait que l'organisation des affaires publiques doit désormais prendre en compte des multi-échelles »* (Yves Gorgeu – Mairie Conseils).

Pour Bernard Pecqueur, professeur de géographie à l'institut Joseph Fournier de Grenoble, les problématiques de l'inter-territorialité nécessitent de nouveaux agencements institutionnels et une gouvernance adaptée. *« Il y a un décalage de plus en plus important entre les échelles de traitement des problématiques et le fonctionnement des institutions. En conséquence, il faut construire de nouvelles gouvernances qui transcendent les périmètres organisés : l'organisation des services ; la localisation d'équipements structurants ; l'organisation des transports ; la gestion de l'emploi, de la formation, des ressources naturelles ; le développement résidentiel, etc. imposent la mise en place d'un dialogue et d'une coopération entre responsables politiques, techniques, professionnels et associatifs rattachés à des institutions territoriales de niveaux différents. »*

Ces défis contemporains semblent « bousculer » le concept et les pratiques du développement local : l'approche territoriale est – elle dépassée par la montée en puissance de l'inter-territorialité ? Le désengagement de l'Etat des politiques territoriales sonne-t-il la fin des territoires de projets ?

Le regard porté sur 45 ans de développement local a mis en évidence sa grande capacité d'adaptation et la pertinence de ses fondamentaux. Nourrissant à l'origine l'utopie d'un développement endogène, il a su s'ouvrir à des partenariats multiples aussi bien au niveau thématique que territorial. Issu d'expériences menées dans les pays du Sud et de mobilisations sociales au Nord, il a inventé des modes d'animation et de participation citoyenne et il a été capable de bâtir des ingénieries de très grande qualité. Parti d'un rêve d'espaces rationnels et stables, il a su faire vivre des espaces ouverts et à géométrie variable. *« Le développement local,*

*c'est le pari de l'intelligence collective, c'est le refus de suivre passivement des scénarios écrits dans d'autres lieux, c'est la volonté d'agir collectivement pour ne plus subir mais pour reprendre en main son avenir »* ont réaffirmé les participants dans la Déclaration de Foix.

Le développement local n'est donc pas figé, au contraire il se transforme. Le développement local n'a pas une identité spécifique à préserver car c'est un mouvement avant tout, c'est un processus de changement qui peut participer aux permanences et aux mutations de la société. Lors de la genèse du développement local, les défis, la méthodologie et l'engagement des gens formaient un tout. Le développement local a ensuite connu une forme d'institutionnalisation et de technicisation. Cela a abouti à une dissociation entre ce qui est de l'ordre du projet politique, ce qui est de l'ordre de la méthodologie de l'intervention et ce qui est de l'ordre des pratiques professionnelles. Un tel éclatement pourrait poser la question d'un retour à l'unité originelle, mais cette tentation de l'unité apparaît comme un leurre. Il ne faut pas enfermer la question du développement local dans un seul modèle. Il ne faut donc pas chercher à construire une identité au nom d'un discours qui ne serait qu'un discours de la méthode mais plutôt chercher à voir quels sont les enjeux communs de ces pratiques diversifiées.

Face à la crise de la représentation démocratique de notre pays, les pratiques de développement local constituent une réponse pertinente qu'il faut développer, comme l'a indiqué Serge Depaquit (ADELS) *« car ce qui est à la base de cette crise de la représentation politique c'est l'absence de projection dans l'avenir. Les projets de territoires envisagent l'avenir et permettent que le citoyen soit en prise avec ce qui se décide. Mais il faut aussi penser, au-delà de la concertation, à la démocratisation de la décision. Une décision de qualité doit prendre en compte la tri-articulation des pouvoirs, à savoir la représentation politique qui est dans une logique de gestion, le marché qui est dans une logique de profits et la société civile qui est dans une logique de valeurs. »*

Nombre de participants ont par ailleurs beaucoup apprécié les témoignages des acteurs de l'économie solidaire (Cigales, SCOP, Amap...). Ces démarches démontrent la vigueur de la créativité dans les territoires, ceci, alors que le modèle néolibéral est en crise (financiarisation de l'économie, délocalisations...) et que les leviers financiers de l'intervention publiques sont en forte diminution. Dans ce contexte, il a été clairement mis en évidence le rôle clef que devra jouer à l'avenir le mouvement du développement local pour renforcer une économie territoriale (économie des services, économie environnementale, économie solidaire...).

En conclusion, l'Université d'été a mise en évidence la notion de co-élaboration (entre élus, techniciens et société civile) en amont des projets ; la nécessité de prendre en compte la diversité des démarches de développement local, de jouer sur l'hybridation des pratiques et de pas tomber dans un tropisme trop rural ; la nécessité de revenir à la notion de projets globaux, de développement économique et social durable ; le besoin d'impliquer et de mobiliser le secteur privé dans des logiques de formation, d'offres de services et dans des objectifs de cohésion sociale ; l'ambivalence du thème institutionnalisation, entre risque de routinisation mais aussi preuve d'acquis, et la volonté d'autonomie qui ne doit pas légitimer complètement le retrait de l'intervention publique. Le constat que le développement local peut beaucoup mais ne peut pas tout : le système macro doit aussi changer ; l'intérêt des participants et des réseaux nationaux pour contribuer désormais à une dynamique de travail en commun. Il s'agit de permettre aux acteurs du développement local, de l'éducation populaire, de l'économie solidaire de travailler autour de chantiers communs, pour réfléchir notamment à un nouveau pacte entre territoires et collectivités territoriales demain et à un nouvel élan de décentralisation.

D'ores et déjà rendez-vous est pris en septembre 2011 pour une seconde Université d'été du développement local à l'invitation du Conseil général de Meurthe et Moselle. Cette rencontre nationale s'inscrit en continuité avec celle de septembre 2010 mais devrait viser davantage des préconisations politiques en faveur d'une nouvelle étape de décentralisation qui bénéficie aux dynamiques de développement des territoires.

- **L'étude « Les pratiques participatives dans les projets territoriaux de développement durable »**

L'Unadel s'est engagée en 2010 dans la réalisation d'une étude intitulée : « **les pratiques participatives dans les projets territoriaux de développement durable** ». Ce travail a été mené avec l'appui d'un stagiaire Ludovic Gautrin, étudiant en Master 2 de Sciences politiques à Lille. Cette étude a pour but de rendre compte de la place des pratiques participatives qui sont à l'œuvre dans l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies locales de développement durable. Il s'agit d'analyser au plus près ce que la participation des acteurs apporte comme valeur ajoutée aux projets territoriaux de développement durable (appropriation, dynamique, évaluation, prospective...), mais aussi d'analyser si les enjeux et les pratiques du développement durable permettent de renouveler les pratiques participatives elles-mêmes. La réalisation de cette étude a aussi pour objectif de constituer, pour les acteurs locaux des territoires enquêtés, un temps privilégié d'interrogation et de réflexion vis-à-vis des pratiques qu'ils mettent en œuvre, qui peut s'inscrire dans une démarche d'évaluation locale ou permettre la mise en place de celle-ci. Il s'agit enfin, pour l'Unadel et ses partenaires de réfléchir à l'intérêt et aux modalités d'une éventuelle mise en réseau à l'échelle nationale de territoires qui souhaiteraient faire évoluer ensemble le volet participatif de leur stratégie de développement durable.

#### **Les territoires étudiés :**

Au terme d'une première collecte d'informations réalisée entre mai et juillet 2010, 3 territoires ont été retenus pour cette étude : le Pays Cœur de Flandres (Nord – Pas de Calais), le SICOTAL, Communauté d'agglomération proche de Toulouse (Midi-Pyrénées) et la Commune de Saint Nolff (Bretagne). Ces territoires ont été sélectionnés parce que présentant une variété intéressante d'échelles et de situations géographiques, ainsi que de mobilisation de dispositifs de participation et de stratégies territoriales de développement durable.

#### **Les étapes de l'étude :**

- Réalisation d'une monographie visant l'organisation de la procédure participative dans le territoire: les dispositifs, les actions pérennes ou ponctuelles permettant ou suscitant une implication, les formes de prise de parole, les méthodologies de travail  
....

- Réalisation d'entretiens : identification des modalités par le biais desquelles les acteurs se saisissent du thème du développement durable et s'engagent dans des actions à l'échelle territoriale. Comment les différents acteurs comprennent et se représentent les enjeux relatifs au développement durable ? Existe-t-il des décalages entre les attentes et les représentations des uns et des autres (les élus locaux, techniciens, habitants...) en matière de développement durable ? Si oui, quelles en sont les conséquences pour l'implication des acteurs ? Une grille d'entretien a été élaborée pour l'occasion.
- Participation (en tant qu'observateur) à des réunions organisées localement dans le cadre des dispositifs existants (réunion du conseil de développement par exemple) ;
- Recueil et analyse de différentes sources documentaires - dossiers préparatoires des réunions, de comptes-rendus ou des supports de communication divers présentant les dispositifs participatifs.
- Traitement et analyse des données recueillies lors de l'investigation sur le terrain et rédaction du rapport de stage (en cours)

Le rapport de stage sera présenté au cours du premier trimestre 2011. Une restitution des conclusions de ce travail sera ensuite organisée lors d'une communication dans le cadre d'une journée d'étude co-organisée avec l'Adels, 4D et le CERDD et avec la participation des territoires étudiés. Cette restitution pourrait faire l'objet d'une journée de séminaire avec les représentants des pouvoirs publics : Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer, la DATAR, les Collectivités locales...

- **Les chantiers de la plateforme nationale des métiers du développement territorial**

- **Préparation et démarrage de l'étude prospective**

En 2010, la plateforme a mis en place le chantier de prospective en explicitant la problématique, en étoffant le cadre d'analyse, en repérant les éléments bibliographiques importants. Cette mise en place a été réalisée à travers :

- le repérage et le recueil des travaux de recherche en cours ou existants sur le sujet (états des lieux, état de l'art) : résultats d'enquête, auditions diverses, documents de référence, etc.
- la création d'un support internet d'échanges, de suivi et de diffusion des deux chantiers
- l'organisation et la participation active à des temps d'échanges (université d'été, visites de terrain, comités de pilotage).

La plateforme a démarré le chantier via une participation forte à l'Université d'été du développement local de septembre 2011. Plusieurs membres de la plateforme se sont investis de façon importante dans cet événement.

#### Identification et recueil des travaux de recherche

Un ensemble d'auditions, de rencontres, de restitutions d'étude, de recueils de documents de référence a permis de démarrer un état des lieux sur les travaux existants et en cours, dans les universités, les centres nationaux de formation et d'emploi. Ce travail se poursuivra au premier semestre 2011. Voici une liste des différents échanges et recueil des travaux conduits :

- Pôle Emploi : restitution du travail d'enquête établi par Pôle Emploi dans le cadre de l'élaboration du nouveau code ROME, mise à disposition pour la plateforme de différentes études statistiques (niveau national, régional, ville, etc.) et d'outils conceptuels (compétences, activité, ...). (voir extrait du compte rendu de la réunion de la plateforme du 21 mai en annexe)
- CNFPT : un travail prospectif en cours réalisé par Bernard Fath sur les métiers du développement des territoires dans la fonction publique territoriale. Echanges avec la plateforme sur ce travail, diffusion dans les réseaux professionnels d'un questionnaire sur le

ressenti des agents territoriaux des conditions de travail, leur concours à la mise en œuvre de la gouvernance locale, leur rôle managérial au cœur de fonctions souvent transversales. (voir extrait du compte rendu de la réunion de la plateforme du 17 septembre en annexe)

- INGETERR : un programme de recherche PSDR sur les concepts, cadres et pratiques de l'ingénierie territoriale, réalisés en Auvergne et en Rhône Alpes. Un partenariat privilégié a été engagé avec les deux équipes, en vue de la proximité des questions et domaines investies. (voir extrait du compte rendu de la réunion de la plateforme du 21 mai en annexe).

- ACSE : Participation au comité de pilotage pour l'étude sur l'ingénierie locale politique de la ville commanditée par l'ACSE et réalisée par le cabinet la FORS, premiers résultats quantitatifs, notamment sur le contenu du travail et le rapport à la formation professionnelle ;

- le laboratoire LATTS : rencontre avec Gilles Jeannot en 2009 et avec Vanessa Girard en 2010 (doctorante de G. Jeannot). Cette dernière travaille sur l'évolution de l'organisation municipale de la politique de la ville (y compris sur les figures des chefs de projet politique de la ville et leurs équipes). Entre autre, mise à disposition de la bibliographie de V. Girard pour la plateforme.

Les travaux et outils des centres d'emploi (Pôle Emploi) et de formation (CNFPT) sur les métiers du développement territorial permettent d'identifier un socle commun qui définit ces métiers au niveau institutionnel et national.

D'une façon plus globale, les recherches et études conduites sur les métiers du développement territorial et sur l'ingénierie territoriale et locale permettent de prendre la mesure de l'élargissement du référentiel du développement territorial au-delà des métiers labellisés, de l'évolution des compétences individuelles vers des compétences collectives, de l'institutionnalisation et de la spécialisation des métiers.

Réalisation du site internet de la plateforme des métiers du développement territorial : <http://www.plateforme-metiers-dvt.org/>

Ce site a été créé en août 2010. Il comporte : la présentation de la plateforme des métiers (« Qui sommes-nous ? ») - enjeux, objectif, fonctionnement, production, liste des membres ; une rubrique « Actualité » - repérage et mise en ligne des colloques, conférences, séminaires, publications sur les métiers du développement territorial ; une rubrique « Portail ressources » - avec une

mise en ligne des référentiels métiers et compétences, des actes de colloque, des enquêtes métiers, des thèses de doctorat, des rapports d'étude et de recherche, des liens utiles (en cours d'alimentation) ; la présentation des chantiers qui doit permettre de partager des documents de travail, des notes en cours d'écriture, etc.

### ➤ Préparation et démarrage de la recherche action

Au niveau du chantier de recherche-action, 2010 a permis d'approfondir la méthodologie et de démarrer une première phase opérationnelle. Un dispositif d'analyse des relations entre milieux professionnels et milieux de l'enseignement supérieur est mis en place à travers :

- Un cahier des charges détaillé avec une grille d'analyse indicative ;
- La constitution de pôles de travail régionaux ;
- Visites de terrain, des temps d'échange sur les approches compétences, métiers, ingénierie de formation, des outils de travail partagés : glossaire, site internet

#### Le cahier des charges détaillé avec une grille d'analyse indicative

Le travail de préparation a permis de préciser le cadre conceptuel, la problématique et la démarche. Nous avons notamment évolué sur la méthodologie afin de mieux prendre en compte la place des professionnels dans la démarche. L'entrée, initialement focalisée sur les universités et les enseignants, a été élargie aux centres de formation et aux territoires et donc aux démarches existantes concernant la formation en continu des acteurs du développement.

Une démarche de recherche-action « non dogmatique » est mise au centre du processus. Les questions et attentes respectives des acteurs du monde de la formation et de celui des professionnels du développement territorial envers la démarche sont prises en compte au préalable. Un travail de description et d'analyse des contenus et pratiques de formation (maquettes), et de la structuration des relations formation-milieu professionnel sera ensuite mené (états des lieux au niveau local) et mis en perspective à travers des échanges transrégionaux. Des ateliers de travail collectifs permettront, à partir d'une restitution du travail d'analyse, d'élaborer des pistes d'amélioration.

Les sites choisis sont d'une part des universités et des centres de formation. D'autre part, il s'agit d'organismes dont la mission explicite est de travailler ce rapprochement formation-milieux professionnels. Ainsi, les centres de ressources de politique de la ville seront sollicités en particulier. Ils ne proposent pas de démarches de qualification au sens diplômant, mais engagent des allers-retours entre demandes des professionnels et offres de petites sections de qualification pointues sous forme de recherche-action, par exemple.

Les attendus de résultats de cette enquête portent notamment sur les relations formations-milieux professionnels sur des sites en politique de la ville :

- Une mise à jour de la façon dont les centres de ressources cherchent aujourd'hui à faire accompagner les transformations des politiques de la ville, à accompagner les acteurs dans une période de transformation rapide des politiques de la ville.
- Un approfondissement des pratiques de formation en formations initiales.
- Des propositions sur le processus d'une relation formations-milieux professionnels pour améliorer le fonctionnement.

#### La constitution de pôles de travail régionaux

Les sites régionaux en constitution :

- ✓ Midi Pyrénées : Université Toulouse le Mirail
- ✓ Aquitaine : POA (Pays et Quartiers d'Aquitaine), Bordeaux 3, Ifaid Aquitaine
- ✓ Rhône Alpes : Université de Grenoble, Uniter-RA, Ciedel
- ✓ Ile de France : 4 Centres de ressources politique de la ville, Paris 8, Paris 13, IUT-Paris Descartes/Ecole service social, Cnam, Paris 7, Université d'Evry, IRTS, réseau DSU IDF (membre IRDSU),
- ✓ Auvergne : Agro Paris Tech Engreff, ADTA
- ✓ D'autres acteurs pré-identifiés : CREAN en Basse-Normandie, IRTS à Perpignan et l'Université de Perpignan, ARDL-Paca, Université du Maine

En Ile de France, notamment, le pôle de travail réunit plus particulièrement des acteurs de la formation et des réseaux professionnels en développement social urbain. Ce pôle régional, tout en choisissant une entrée générale, sera pour l'essentiel consacrée aux enjeux de la formation initiale et continue des acteurs du développement social urbain.

En Rhône-Alpes, par exemple, trois terrains d'études sont déjà pré-identifiés : le travail collaboratif dans le cadre des ateliers territoriaux conduits avec les étudiants de master IDT (ingénierie du développement territoriale) de Grenoble pour des collectivités locales (autour de la question des manques de compétences recherchés par les acteurs auprès d'interventions universitaires) ; les réseaux locaux financés par la région dans le cadre du projet "universités solidaires des territoires" et où une collaboration entre acteurs locaux et universités s'engage autour de stages d'étudiants. Deux sites possibles : Roannais (Loire) et Biovallée (Drôme).

Visite de terrain, temps d'échanges et outils de travail partagés : les visites de terrains et rendez-vous en région ont permis de préciser la démarche et renforcer les partenariats

La visite de terrain à Grenoble à l'Institut de Géographie Alpine et le laboratoire Pacte Territoire le 25 novembre : échange sur les différentes activités du laboratoire, dont les avancées dans le cadre d'IngeTerr, exposés des différents dispositifs qui facilitent le rapprochement entre formation, recherche, acteurs territoriaux dans le domaine de l'ingénierie territoriale.

Voir les fiches synthétiques en annexe sur le Master IDT-Géosit, le réseau interuniversitaire UNITER-RA, l'observatoire des stages OBSTER, les stages professionnalisants STARTER, etc.

Les rendez-vous avec Paulette SALLES (chef de service appui aux territoires à la région Midi-Pyrénées) et Laurence Barthe (maître de conférence à l'Université Toulouse le Mirail) en Midi-Pyrénées les 22 novembre (et 13 janvier 2011) pour identifier les possibilités de constitution d'un pôle de travail pour la recherche-action. Les acteurs suivants sont pré-identifiés à l'Université Toulouse le Mirail : les Masters dans le département de géographie « Ville et territoire », « Développement territorial rural », « Environnement et paysage » ; les acteurs territoriaux : conseil régional pôle d'appui territorial (Paulette Salle), Mipydel (Midi Pyrénées Développement), « Solidarité Ville ».

Des temps d'échange lors des réunions plénières de la plateforme et des réunions de travail ont plus spécifiquement porté sur les approches métiers, compétences, ingénierie de formation. Des outils d'analyse ont été produits et sont mobilisables pour ce chantier afin d'assurer une base de travail partagée.

En plus de l'intervention en plénière de la plateforme de Didier Defer de Pôle emploi le 21 mai, visant la présentation du nouveau code ROME, une réunion de travail le 18 juin a permis de transmettre à la plateforme plusieurs résultats d'enquête précis sur l'emploi des agents du développement territorial (voir *supra*) et aussi un certain nombre d'outils d'analyse sur les notions de compétence, de capacité, d'activité, d'analyse des activités.

L'intervention de Pascale Vincent du CIEDEL le 21 janvier 2011 à la réunion plénière de la plateforme a porté sur des outils et références mobilisés en ingénierie de formation. Des glossaires sur ces notions ainsi que sur celles portant sur les différentes déclinaisons de la notion de développement et d'ingénierie ont été élaborés et mis à disposition sur le site internet (cf : <http://www.plateforme-metiers-dvt.org/spip.php?rubrique19>)

### ➤ **Le développement des partenariats**

Au cours de 2010, plusieurs partenariats ont été engagés ou développés pour permettre la réalisation du projet au niveau de l'impact souhaité, des ressources humaines, matérielles et financières. Les axes de travail du projet ont conduit la plateforme à monter des partenariats avec des laboratoires de recherche spécialisés en ingénierie territoriale, avec des centres de formations au niveau national, avec des réseaux professionnels et des institutions.

Les partenariats avec des universitaires : le programme de recherche INGETERR

Un partenariat privilégié a été engagé avec IngeTerr, un programme de recherche PSDR sur les « Concepts, cadres et pratiques de l'ingénierie territoriale » : rencontre des deux équipes en Rhône-Alpes et Auvergne, échanges divers au fur et à mesure des avancées des recherches et partage des résultats. Calendrier des différentes rencontres :

| ✓ Audition des équipes Rhône alpes et Auvergne le 21 mai, au cours de la réunion de la plateforme.

- ✓ Visite de terrain à Grenoble à l'Institut de Géographie Alpine et le laboratoire Pacte Territoire le 25 novembre : échange sur les différentes activités du laboratoire, dont les avancées dans le cadre d'IngeTerr.
- ✓ Participation de Claude Janin (responsable du projet IngeTerr en Rhône Alpes) au groupe technique pour l'élaboration du cahier de charges le 10 décembre.
- ✓ Laurent Bielicki participe par ailleurs comme représentant de l'Unadel et de la plateforme, au comité de pilotage du colloque « Comment coopérer ? Penser les interfaces Université(s) Territoire(s) », co-organisé par UniTeT-RA et la CC de Val de Drôme, prévu en octobre dans l'Eure – Val de Drôme

Engagements pris pour 2011 : transmettre ses résultats de recherche, les mettre à disposition du programme de la plateforme ; s'investir sur les différents axes de travail du projet plateforme : participer à l'instance de prospective, tester la grille d'analyse sur la relation formation-milieu professionnel, l'inscrire dans son propre programme de recherche, voire mener une recherche-action sur un des terrains investis.

#### Partenariats avec des réseaux professionnels

Les réseaux des professionnels urbains et des professionnels ruraux sont représentés dans la plateforme des métiers, ainsi que des structures ressources de dimension régionale.

- ✓ IRDSU : partenaire important de la plateforme depuis la création de la plateforme. Celui s'est formalisé au travers d'une convention pluri annuelle signée fin 2010.
- ✓ Pour la recherche-action, des réseaux de l'Unadel, sont sollicités : Ardi PACA, GEANTS, IDELIF.

#### Partenariat avec les institutions

Le SGCIV a financé des études incontournables sur les métiers de la ville. L'engagement d'une réflexion sur l'évolution des métiers du développement territorial, dont ceux du développement social urbain, est au fondement d'un partenariat engagé avec le SGCIV. Des demandes de partenariat ou de renouvellement de partenariat sont également en cours avec la DATAR et la Caisse des dépôts et consignations.

### Partenariat avec le CNFPT

Acteur national de la formation continue des agents de la fonction publique territoriale est apparu comme un acteur incontournable en vu des questions posées. Une convention cadre est en cours de rédaction, le relais avec la plateforme suite à la réorganisation interne du Cnfpt est assuré au niveau de l'Inset de Dunkerque, un partenariat fort est en voie d'engagement. Plusieurs réunions de travail ont eu lieu en 2010 (3) pour affiner la convention. Au premier trimestre 2011 une réunion de travail a eu lieu à Lille pour avancer concrètement sur les modalités d'appui par le Cnfpt pour la réalisation des chantiers, où Yves-Marie Syszmusiak a également participé.

### Les autres organismes impliqués :

En tant que membre de la plateforme ou partenaire sollicité pour le programme se sont impliqués plus particulièrement : le CNAM, les universités Paris 7 et Paris 8, l'Université Bordeaux 3, Le laboratoire « Dynamiques rurales » de l'Université Toulouse le Mirail, Université du Maine au MANS, Université Joseph Fourier de Grenoble, CIEDEL, Indl, AgroParisTech Engref de Clermont Ferrand, Pays et Quartiers d'Aquitaine, ARDTA Auvergne. Leur implication plus précise est en voie de définition.

#### ➤ **Les instances de travail pour la réalisation du programme**

La plateforme s'est dotée d'instances collaboratives régulières : réunions bimestrielles autour de ces axes de travail, groupes techniques qui appuient la démarche à travers la mobilisation des ressources et compétences selon les étapes du programme. Hélène Schwartz et José Dhers, en plus de Pascale Vincent, se sont plus particulièrement investis dans ces réunions.

#### ➤ **Bref récapitulatif de l'activité de la plateforme en 2010**

- 6 réunions plénières ont été réalisées et 3 réunions de groupes de travail.
- Les membres de la plateforme sont intervenus à l'Université d'été à Foix , en particulier Laurence Barthe, Hélène Schwartz, Pierre Jean Andrieu.

- L'année 2010 a aussi été marquée par un renforcement important des partenariats passés et par de nouveaux partenariats, en particulier avec AgroParisTech-Engref, Université de Grenoble-IGA, CNFPT, IRDSU, SGCIV. De plus, des nombreux contacts ont été développés dans 7 sites régions dans le cadre de la préparation du chantier de recherche-action

### ➤ **Les perspectives pour 2011**

La démarche prospective : une partie importante de ce chantier se réalisera en 2011 et prendra fin au premier semestre 2012. Le programme est établi autour de six à sept séances (1 journée/séance) de travail. Une séance tous les 2 à 3 mois, soit 15 mois. Un rapport intermédiaire sera réalisé fin 2011, ainsi que plusieurs synthèses conséquentes de séminaires diffusées largement avec un bulletin de liaison (4 numéros, dont 2 en 2012)

La recherche-action : Ce chantier sera réalisé à travers trois phases :

février-mai : constitution des pôles de travail régionaux, identification des terrains et précision des thématiques,  
juin – septembre : réalisation de l'état des lieux sur les sites : description et analyse de la structuration des relations formations-milieus professionnels,  
octobre - décembre : ateliers de travail collectifs pour dégager les pistes d'amélioration des relations

Ce travail aboutira à la production d'un rapport de recherche-action avec des recommandations sur l'amélioration des relations formation-milieu professionnel ; ainsi qu'à des fiches d'expériences de ces relations, qui seront notamment diffusées sur le site internet de la plateforme.

### Dynamique d'échange et valorisation de la démarche

Ce projet est également l'occasion de développer une dynamique d'échange autour d'un travail en réseau et un travail d'échange de pratiques et de points de vue, notamment entre formateurs/enseignants et professionnels/acteurs territoriaux. Un travail de capitalisation des expériences en matière de rapprochement entre formations et milieux professionnels, mais aussi des enquêtes métiers et autres travaux de référence est également engagé et valorisé en tant que tel par les personnes impliquées dans la

démarche. A ce titre, le site internet connaîtra un développement important en 2011, notamment via l'activation de ses fonctions interactives (forum, groupes de discussion et d'échanges de travaux) et la mise en ligne d'un nombre conséquent de travaux et documents divers. D'autre part, un colloque national est prévu au premier semestre 2012 : Quelle formation pour quels métiers du développement territorial demain ?

## LES CHANTIERS AUXQUELS L'UNADEL S'EST ASSOCIEE

- **Le projet accueil et services**

**Le projet « territoires d'accueil et les services à la population »** a été programmé par le RRF à la fin du premier semestre 2010. Ce projet associe, aux côtés de l'ADRETS (porteur principal du projet), l'UNADEL, l'APFP, France Qualité Publique, ETD et Mairie Conseils. Par ailleurs, le Carrefour des Pays Lorrains est particulièrement mobilisé dans le cadre de cette action pour le compte de l'Unadel.

Les objectifs du projet qui porte sur les années 2010 et 2011 sont de :

- recenser les expériences des territoires (en partant de l'existant et en complétant) : les mettre à disposition des acteurs des territoires ruraux, s'en servir de support à l'analyse des dynamiques d'évolution des services et à la production de recommandations méthodologiques,
- organiser des échanges entre les territoires de différentes régions de France (entre les acteurs des territoires et acteurs de services à la population) : décloisonner les approches et les catégories d'acteurs, mettre en synergie les initiatives conjointes de développement des services, permettre aux élus et aux techniciens des territoires de s'approprier les outils et les méthodes existantes et de les enrichir.
- produire et de diffuser des synthèses méthodologiques (documents de préparation des rencontres enrichis par les échanges): aider les territoires à définir une véritable stratégie de développement des services en fonction de l'évolution des demandes de la population, valoriser les nombreuses productions déjà existantes

Les thèmes étudiés sont :

- les démarches participatives de diagnostic territorial
- les démarches d'élaboration de schémas de développement de services
- les démarches d'organisation de l'information sur les services dans les territoires
- les démarches de coordination des acteurs à l'échelle des territoires
- les démarches d'évaluation de la qualité des services
- les démarches de mutualisation territoriale de proximité de moyens entre différents opérateurs
- les démarches d'innovation faisant appel aux nouvelles technologies d'information et de communication
- les démarches innovantes issues des approches participatives de l'économie sociale et solidaire (initiative citoyenne, partenariat public privé, où la place des salariés, des usagers, des pouvoirs publics et des citoyens est repensée)

L'organisation pratique de cette action a démarré au second semestre 2010, via des contacts pris avec plusieurs régions pour l'organisation de séminaires régionaux et l'identification des thématiques de ces séminaires (Région Midi Pyrénées, Région Lorraine, Région Basse Normandie, Région Auvergne et Limousin, Région Pays de la Loire...). Les séminaires régionaux et les fiches de capitalisation d'expériences débiteront au premier trimestre 2011.

### • **Le voyage d'étude du conseil de développement du pays Cœur d'Hérault**

En partenariat avec l'ADAT Languedoc Roussillon, l'Unadel a préparé au cours du second semestre 2010 un voyage d'étude du conseil de développement du Pays Cœur d'Hérault. Celui-ci aura lieu deux jours et se déroulera au sein du Pays Une Autre Provence sur le site du Pôle Senteurs et saveurs. Cette action répond au souhait du Conseil de développement du Pays Cœur d'Hérault de bénéficier d'une formation, sous la forme d'un échange de pratiques entre 2 conseils de développement, permettant d'améliorer la dynamique de travail interne, mais aussi la relation avec la structure porteuse du Pays. Il s'agit aussi pour les membres des deux conseils de développement d'échanger sur les contenus et projets de développement de leurs territoires respectifs.

Grâce à la mobilisation de son réseau régional en PACA, l'ARDL Paca, l'Unadel a donc mis en place ce voyage d'étude dont la réalisation interviendra en février 2011.

## LES PARTENARIATS AVEC LES RESEAUX REGIONAUX DE L'UNADEL ET AVEC LES RESEAUX NATIONAUX ASSOCIATIFS

- **Les réseaux régionaux de l'Unadel**

Au cours de l'année 2010, l'UNADEL a entretenu des relations soutenues avec ses 4 réseaux régionaux. En premier lieu, en diffusant au niveau régional une information régulière concernant les réflexions et productions nationales réalisées dans le cadre de la réforme des collectivités territoriales. Mais ceux-ci ont aussi beaucoup contribué à produire et à relayer auprès des territoires les documents élaborés par l'UNADEL relatifs à ce projet de réforme.

De plus, les 4 réseaux régionaux ont aussi beaucoup participé à la préparation et à la réalisation de l'Université d'été du développement local : contributions aux réunions du comité de pilotage (IDELIF, ARDL, GEANTS), animation générale des plénières (par la Directrice du Carrefour), animation d'ateliers (ARDL, GEANTS), réalisation de reportages photo (IDELIF), contribution à la rédaction du projet de manifeste puis à la « Déclaration de Foix ».

De façon plus spécifique, **L'ARDL** (Provence-Alpes-Côte d'Azur) est intervenue lors de l'audition de l'association « Décider ensemble » sur les conseils de développement, l'association a aussi beaucoup travaillé à l'organisation du voyage d'étude du Conseil de développement du Pays Cœur d'Hérault en région Paca. Le Délégué de l'Unadel a pu participer à l'Assemblée générale de l'ARDL paca au début du mois de juin. Grâce au travail d'information réalisé par **le Carrefour des Pays Lorrains** (Lorraine) via sa newsletter et son nouveau site internet, l'Unadel a pu mieux alimenter son propre réseau sur des sujets touchant à la réforme des collectivités, à la réforme de la fiscalité... Une réunion s'est aussi déroulée début décembre dans les locaux de CPL entre les équipes de l'Unadel et du CPL (en présence de la Présidente de l'Unadel). **GEANTS** (Nord-Pas de Calais) et **L'IDELIF** (Ile de France) se sont impliqués respectivement en représentant l'UNADEL au sein des réunions de la Commission Nationale de la Coopération Décentralisée (dans l'optique de renouveler le Vademecum réalisé en 2004); et en participant aux travaux de la plateforme nationale des métiers du développement territorial.

- **Les réseaux nationaux associatifs**

En 2010, les liens entre l'Unadel, la CNFR et l'Adels se sont renforcés. Un projet de formation commune aux outils coopératifs a d'ailleurs été évoqué lors de l'Assemblée générale de l'Unadel à laquelle participaient les représentants de chacun des deux autres réseaux. Ce projet de formation sera sans doute réalisé en 2011. Ces rapprochements pourraient augurer d'une collaboration renforcée entre les 3 associations en 2011 autour de projets nationaux et/ou régionaux.

- **L'ADELS** (Association pour la Démocratie et l'Education Locale et Sociale)

Les collaborations entre l'Adels et l'Unadel ont été nombreuses en 2010. Elles ont bien sûr concerné les travaux de la commission réunissant les deux associations sur le thème de la réforme des collectivités territoriales, mais aussi la revue « Territoires » dont plusieurs numéros ont beaucoup impliqué l'Unadel (ex : dossier de février sur la réforme des collectivités, dossier de octobre sur l'Université d'été...). De plus, l'Unadel s'est mobilisée pour contribuer à l'organisation de temps d'échanges lors des 12èmes Rencontres de la démocratie locale à Grenoble en Mai 2010. L'Unadel a ainsi organisé un débat en plénière et deux ateliers sur la réforme des collectivités. De son côté, l'Adels a su se mobiliser pour participer à la préparation de l'UDL à Foix, à l'animation de plusieurs ateliers et la participation lors de tables rondes.

- **La Confédération nationale des foyers ruraux**

L'Unadel est intervenue, aux côtés de l'Adels, lors du congrès national de la CNFR à Amiens en juin 2010 pour proposer sa lecture des enjeux de la réforme des collectivités territoriales. Le Délégué de l'Unadel est aussi intervenu sur le même sujet à la fin du premier semestre au sein d'un foyer rural de Bourgogne animant un conseil de développement.

- **Relations avec d'autres réseaux nationaux**

Celles-ci se sont développées en particulier dans le cadre de l'Université d'été du développement local, avec le CELAVAR, avec le Mouvement national de l'Economie Solidaire (MES) et avec le Collectif Ville campagne ; mais aussi dans le cadre de la réforme des collectivités territoriales avec l'APFP, l'ARF, l'ADCF...

## LA VIE DE L'ASSOCIATION

### • L'Assemblée générale de l'Unadel

L'Unadel a tenu son Assemblée générale le 23 avril 2010 et a proposé à cette occasion un débat sur le thème « *Les approches coopératives dans les territoires, réalité ou effet de mode ?* ». Autour des interventions de Maurice PARODI, Président du Collège coopératif de Provence Alpes Méditerranée et de Laurent MARCEAUX, Directeur de l'association « Outils Réseaux », la quarantaine de participants présents a pu débattre de la diversité des démarches coopératives qui existe aujourd'hui en France et des évolutions historiques de ces démarches. Ce débat a aussi permis d'identifier tout l'intérêt de pratiques coopératives basées sur les NTIC, dès lors que ces outils s'intègrent à de véritables démarches coopératives. Enfin, plusieurs des réseaux associatifs représentés lors de ce débat ont exprimé à cette occasion leur intérêt pour approfondir ces réflexions et ces pratiques sous la forme d'actions et/ou de formations communes.

#### Composition du CA de l'Unadel à l'issue de l'Assemblée générale du 23 avril 2010 :

Éric ANDRIEU - *Président du Pays Corbières Minervois - Conseiller régional en Languedoc-Roussillon* (Languedoc Roussillon) ; Laurent BIELICKI – *Directeur de l'ARDL PACA* (Provence Alpes Côte d'Azur) ; Jean-Marc BINAUD – *Agent de développement* (Basse Normandie) ; Catherine BOURSIER – *Présidente du Pays Val de Lorraine* (Lorraine) ; Cécile CHABROL – *Directrice du Pays du Trégor Goëlle* (Bretagne) ; Philippe CHESNEAU – *Conseiller régional en PACA* ; Henri DALBIES – *Co-Président de l'ARDL PACA et Président du conseil de développement du Pays A3V* (Provence Alpes-Côte d'Azur) ; Jacques FLORENTIN – *Président du Carrefour des Pays Lorrains*. - Suppléante : Cécile DE BLIC - *Directrice du Carrefour des Pays Lorrains* (Lorraine) ; José DHERS - *Administrateur du réseau IDELIF , représentant l'Unadel au CA de l'Adels* (Ile-de-France) ; Claude GRIVEL - *Administrateur territorial* (Lorraine) ; Fabien LESTRADE - *Chef de projet du Pays Bourgogne Nivernaise* (Bourgogne) ; Gérard LOGIÉ - *Administrateur de l'ADELS et représentant l'Adels au CA de l'Unadel* (Ile-de-France) ; Jean-Claude MAIRAL, *Président du GAL de l'Allier* (Auvergne) ; Sylvain PAMBOUR - *Chargé de projets au CIEPAC* (Languedoc-Roussillon) ;

Yves-Marie SZYMUSIAK – *Président de l'association GEANTS et président du conseil de développement du Pays de Thiérache (Nord - Pas-de-Calais)* ; Hélène SCHWARTZ (Présidente) – *Directrice générale des services d'une intercommunalité (Midi-Pyrénées)* ; Gérard VALERO (Trésorier) - *Directeur de la Fédération départementale des Foyers Ruraux de l'Hérault (Languedoc Roussillon)* ; Pascale VINCENT – *Chargée de mission au CIEDEL (Rhône-Alpes)*.

- **Engagement d'une réflexion sur l'évolution du modèle économique et du projet associatif de l'Unadel**

A l'image de nombreux réseaux associatifs nationaux, l'Unadel a vu diminuer depuis 2004/2005 et de façon très importante les subventions nationales. Grâce à une campagne d'adhésion très efficace menée à l'époque auprès de collectivités territoriales (régions et départements), l'Unadel a pu trouver les moyens financiers nécessaires à la poursuite de son activité principale mais avec un seul salarié durant plus de 3 ans (et depuis 2010 avec deux salariés). Les cotisations des collectivités permettant d'assurer le socle de financements nécessaire à la poursuite de l'activité générale, complétée chaque année des ressources issues d'actions ainsi que de subventions nationales assez modestes. Dans ce contexte, l'association a continué de jouer un rôle national et s'est acquittée au fil des ans de la totalité de ses dettes passées (période 2003-2006) grâce à une gestion rigoureuse.

Mais plusieurs débats conduits durant l'année au sein du Conseil d'Administration de l'Unadel ont mis en exergue que ce modèle économique est aujourd'hui fragile, la trésorerie de l'Unadel connaît des difficultés chroniques ce qui handicape aussi la capacité d'action de l'association. C'est pourquoi, fin 2010, le Conseil d'administration de l'Unadel a souhaité mener une réflexion nouvelle sur l'évolution du modèle économique de l'Unadel pour les années à venir et mettre en place une stratégie adaptée.

De plus, pour les administrateurs, il est évident que cette stratégie doit s'inscrire dans l'évolution du projet associatif de l'Unadel et prendre en compte une analyse globale des activités. C'est pourquoi, parallèlement aux réflexions qui s'engagent sur l'évolution du modèle économique de l'association, et en lien étroit avec les réflexions menées lors de l'Université d'été du développement local (Déclaration de Foix), les membres du Conseil d'Administration ont engagé la rédaction collective (via des outils coopératifs) d'un texte de référence sur le projet associatif de l'Unadel. Ce travail est bien évidemment piloté par la Présidente de l'Unadel, Hélène Schwartz et le Trésorier, Gérard Valéro. Ce travail sera poursuivi et débattu lors de l'Assemblée générale 2011.

- **La constitution d'une commission dédiée à l'action internationale**

Tout en étant présente dans les réunions organisées par les instances promotrices de la coopération décentralisée entre territoires de projets, tant collectivement que via ses membres, sur les sujets qui sont au cœur du projet associatif de l'Unadel, comme le développement local participatif, le tourisme solidaire, la coopération décentralisée, cette commission « internationale » de l'Unadel a été sollicitée en 2010 pour des avis (Commission nationale de la coopération décentralisée), et pour des rencontres (Rencontre d'une délégation d'élus mauritaniens à la demande du GRDR en novembre). La commission a également travaillé en interne pour la promotion de l'idée de la nécessaire solidarité internationale entre territoires de projets. C'est ainsi qu'elle a proposé au Conseil d'administration de prendre systématiquement en compte l'aspect international dans les différents chantiers et actions de l'association (ex : Université d'été du développement local, animation et travaux de la plateforme des métiers...). Ce groupe est piloté par Yves-Marie Szymusiak (qui est également président de l'association GEANTS et membre du Bureau de l'Unadel) et rassemble plusieurs membres du CA : Jean-Marc Binaud, José Dhers, Gérard Logié, Pascal Vincent.

- **L'équipe salariée et les stagiaires**

Particulièrement restreinte depuis 3 ans, puisque n'étant constituée que du Délégué général, Stéphane Loukianoff, l'équipe de l'Unadel s'est étoffée début 2010, avec le recrutement d'une chargée de mission « en charge de l'animation de la plateforme nationale des métiers du développement territorial » : Sonja Kellenberger. Le travail de cette dernière consiste à organiser les différents chantiers de la Plateforme, animer les réunions, et à développer l'information sur les travaux menés et les problématiques de l'ingénierie territoriale.

Enfin, en 2010, 2 stagiaires sont venus renforcer l'équipe de l'Unadel durant chacun 5 mois : Ludovic Gautrin, étudiant en Master 2 de Sciences politiques à Lille (étude sur les pratiques participatives dans les projets de DD) ; Edwige Yala, étudiante en Master en science politique, spécialiste Conseil aux collectivités territoriales en matière de politiques de développement durable.

## LES PRINCIPALES PRODUCTIONS

*Pour consulter ces documents, consulter le site internet de l'Unadel : [www.unadel-asso.fr](http://www.unadel-asso.fr)*

- **Les actes du séminaire « Quelles dynamiques territoriales demain ? Regard sur le volet intercommunal du projet de loi de réforme des collectivités territoriales »**
- **Les notes de travail de la commission Adels-Unadel sur la réforme des collectivités**
- **Les projets d'amendements sur les conseils de développement et les pays**
- **Le communiqué inter associatif sur la suppression du cadre juridique des pays**
- **Création du blog de l'Université d'été et les interviews vidéo sur le développement local**
- **La déclaration de Foix pour un développement local à la mesure des défis contemporains**
- **Les actes de l'Université d'été du développement local**
- **Les articles et dossiers dans la revue « Territoires » (dans les numéros de février, mars, mai, septembre, octobre et novembre 2010)**
- **Les articles et éditoriaux sur le site internet de l'UNADEL**
- **Le site dédié à la Plateforme nationale des métiers du développement territorial (<http://www.plateforme-metiers-dvt.org/>)**